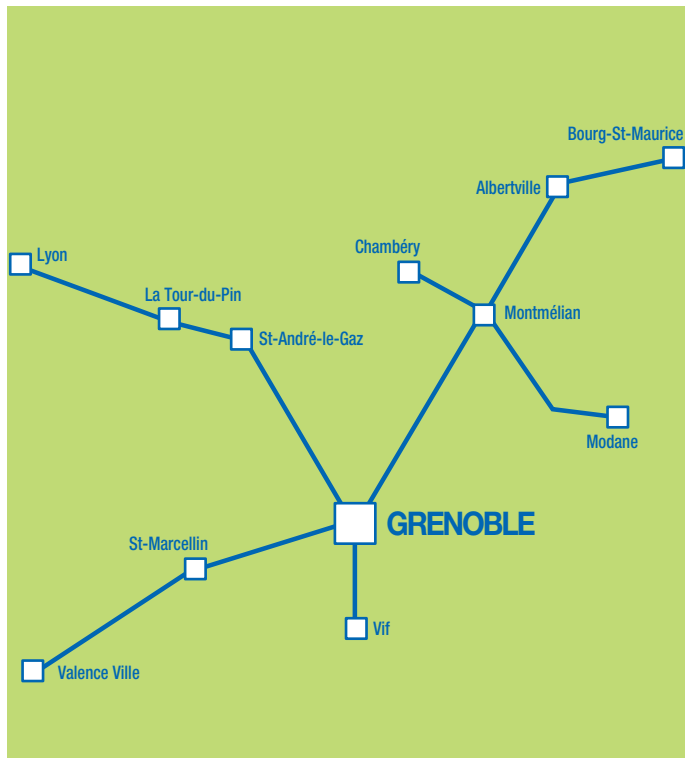


OÙ UTILISER VOTRE CARTE OÙRA! SUR LE BASSIN DE VIE GRENOBLOIS



...et Compagnie - RC Lyon B 421 203 555 - pour DTER Co/Pub - CL / HD - Octobre 2007 - NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE.

Des questions sur l'utilisation de votre carte OÙRA! ?
Demandez le « mode d'emploi » de la billettique :

- au guichet de votre **gare**
ou **boutique SNCF** la plus proche
- à l'**Espace OÙRA!** en gare de Grenoble
- ALLO TER : 0 891 67 68 00 (0,22€/mn)
- Internet : ter-sncf.com (Rhône-Alpes)
- ALLO TAG : 0 820 48 60 00 (0,12€/mn)

Allez OÙ vous voulez
en Rhône-Alpes



GRENOBLE!

Abonnés TER,
passez à la carte OÙRA!

ter ou *ter* + *tag*



Rhône-Alpes



Rhône-Alpes



Qu'est-ce que la carte OÙRA! ?

La carte des transports régionaux de demain **est disponible dans la région grenobloise depuis décembre 2005.**

Mise en place par la Région Rhône-Alpes, la SNCF et quelques partenaires de transports urbains ou interurbains, elle permettra à terme de voyager sur tout le territoire de Rhône-Alpes avec un support unique : **la carte OÙRA!**

Sur le bassin de vie grenoblois (voir plan en dernière page), elle s'adresse aux abonnés TER et Tag'O Train (TER+TAG).

Attention ! Depuis le 1^{er} octobre 2007, utilisation de la carte OÙRA! uniquement.

Votre abonnement de travail, élèves/étudiants/apprentis ou Tag'O Train, est désormais disponible uniquement sur carte OÙRA!. Pour éviter l'affluence, n'attendez pas le dernier moment pour faire votre demande de carte.

À qui s'adresse la carte OÙRA! ?

Les abonnés TER, titulaires d'un **abonnement de travail, d'un abonnement élèves/étudiants/apprentis, ou d'un abonnement multimodal Tag'O Train (Salariés ou Jeunes) sont les premiers concernés** sur le bassin de vie grenoblois. Le titre Tag'O Train Journée reste disponible sur support papier

Comment obtenir votre carte OÙRA! ?

Munissez-vous d'une photo d'identité couleur, d'une pièce d'identité avec photo et du formulaire d'attestation rempli par votre employeur ou de votre certificat de scolarité.

Procurez-vous le formulaire nécessaire à la réalisation de votre carte OÙRA!, soit en vous adressant au vendeur de l'une des gares ou boutiques SNCF du bassin de vie grenoblois soit à l'Espace OÙRA! en gare de Grenoble (ouvert du lundi au vendredi, sauf les jours fériés).

Déposez-le, une fois complété et signé, dans votre gare, boutique SNCF ou dans l'Espace OÙRA! de la gare de Grenoble.

Votre carte vous sera **envoyée directement à votre domicile sous un délai de 10 jours.**

Quels sont les avantages de la carte OÙRA! ?

Ce n'est pas « une carte de plus ». Dès aujourd'hui, votre carte OÙRA! accueille votre abonnement TER ou TER+TAG.

Vous pouvez aussi charger sur votre carte OÙRA! les titres du réseau TAG (achat en agence TAG uniquement).

Début 2008, de nouvelles tarifications combinant le TER et l'accès au réseau TAG vous seront proposées, uniquement sur carte OÙRA!.

Très bientôt, la carte OÙRA! vous permettra de bénéficier de nouveaux services : location de vélos Métrovélo, consignes à vélos de Gières...

En cas de perte ou vol, vos titres présents sur votre ancienne carte pourront être réinscrits sur votre nouvelle carte.

Où utiliser votre carte OÙRA! ?

La carte OÙRA! est valable sur le périmètre du bassin de vie grenoblois (voir plan en dernière page) dans les trains et autocars TER Rhône-Alpes, sur le réseau TAG et à terme, sur l'ensemble de la région Rhône-Alpes.

NOUVEAU : avec votre carte OÙRA! économisez 15% en moyenne grâce à l'abonnement combiné TER + TCL.

Comment utiliser votre carte OÙRA! ?

Il suffit de charger **votre abonnement TER ou Tag'O Train** tous les mois ou toutes les semaines (selon votre formule), soit auprès d'un vendeur en gare ou dans une boutique SNCF, soit aux distributeurs de billets régionaux disponibles dans les gares des lignes concernées.

Pratique : lors d'un nouvel achat de titre au distributeur avec votre carte OÙRA!, celui-ci vous propose directement le renouvellement du tarif précédemment chargé.

À chaque voyage, dès que vous présentez votre carte devant le **valideur**, un signal sonore indique la validation de votre trajet et vous permet d'être en règle pour votre voyage en TER et sur le réseau TAG, sous réserve que votre titre de transport corresponde bien au trajet que vous effectuez.

En cas de contrôle, il vous suffit de **présenter votre carte OÙRA!** à l'agent commercial.



Allez **Où** vous voulez en **Rhône-Alpes**